

Formation Continue CAH de la Mention B Classe 0 – Classe 1 ou Classe 2

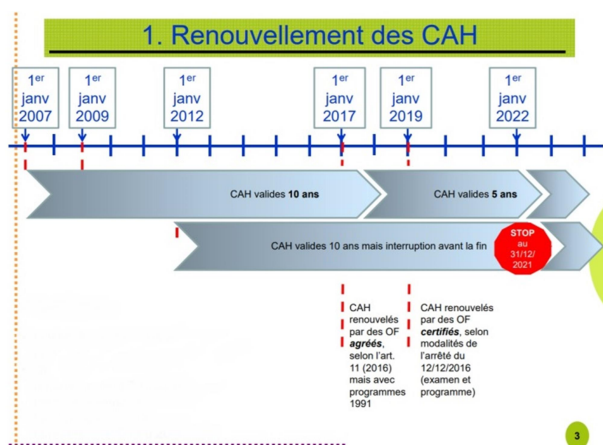
Auparavant ce recyclage était purement administratif. Au bout de 10 ans vous vous deviez d'effectuer une démarche de renouvellement de votre certification hyperbare auprès des instances compétences. Désormais et suite à l'arrêté du 12 décembre 2016 paru au journal officiel, ce renouvellement passe par une obligation de formation continue au sein d'un Organisme de Formation certifié.

Extrait de cet arrêté :

Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare NOR : ETST1625048A :

Art. 12. – Recyclage du certificat d'aptitude à l'hyperbarie : Le recyclage du certificat d'aptitude à l'hyperbarie est organisé dans l'année qui précède la date d'expiration du certificat. Les modalités de l'examen de recyclage sont celles fixées au I de l'article 11 du présent arrêté. En cas de réussite aux épreuves d'évaluation, un nouveau certificat d'aptitude à l'hyperbarie est délivré par l'organisme de formation. La date d'expiration du nouveau certificat est de cinq ans après la date d'expiration du précédent certificat de formation.

Différents cas de figurent selon la date d'obtention de votre CAH :



Modalités de cette formation continue au sein de notre centre :

La certification : Formation continue CAH de la Mention B

Niveau : 3

Formacode : 15480

Code CPF : 244858

N°Certif Info : 84738

Les objectifs :

L'objectif de cette formation continue est basé sur le maintien des aptitudes et compétences pour des plongeurs professionnels titulaires d'un CAH de la mention B. L'objectif final est d'obtenir une revalidation de leur certification hyperbare en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les conditions d'admission :

- Disposer de l'aptitude médicale hyperbare à jour.
- Etre titulaire du CAH de la Mention B dans la classe visée

La formation :

Rythme : cursus continu à plein temps en centre de formation.

Volumes horaires : 7 heures – 1 journée

Lieu : Centre Activités Plongée - 54 Corniche de Goas Treiz - 22560 TREBEURDEN

Délai d'accès : Le montage de votre dossier d'inscription peut prendre du temps de par l'obtention d'un RDV médical ou selon le financeur sollicité. L'idéal est de planifier votre inscription une fois le RDV médical obtenu. Nous entamerons ensuite les démarches pour une demande de financement dans le cas où vous pouvez y prétendre. Ce délai d'accès à la formation se situe entre 1 à 3 mois en moyenne.

Nombre de places : 3 par session

Publics : S'adresse à tous types de publics (Homme/Femme, Salariés/Inscrits pôle emploi...) à partir du moment où l'intéressé dispose d'une aptitude médicale hyperbare à jour et la certification visée par ce renouvellement.

Déroulement :

1 journée d'évaluations comportant :

- 1 écrit (MT92, réglementation hyperbare, accidentologie liées à la plongée)
- 1 Assistance/sauvetage
- 1 mise en situation professionnelle


Tarifs :

Tarif journée d'évaluation : 368 €.

Tarif par journée supplémentaire pour se préparer à l'évaluation : 357 €/jour.

Calendrier 2021 :

Calendrier proposé selon la classe visée. Nous pouvons étudier la possibilité de vous accueillir en dehors de ce calendrier les dates seront à définir ensemble selon nos disponibilités respectives.

Possibilités de financement : AIF Pôle emploi – CPF – OPCO – Employeur – Autofinancement  **Anticiper vos démarches de demande d'aide au financement est nécessaire. Nous pouvons vous accompagner dans ces démarches mais aucunement les traiter à votre place.**

Issue de la formation : le candidat se voit renouveler sa Certification d'Aptitude à l'Hyperbarie Mention B de la classe visée (Sous réserve de réussite lors de l'évaluation).

Dans le cas d'un échec il faudra de nouveau passer les épreuves.

Vos contacts :

Référent pédagogique :

M. DENIS Olivier, enseignement théorique et pratique - Qualifié BEES2° et Classe 2 mention B

Gestion administrative :

Sabine BOURGES - 0296236671 - sabine@plongeecap.com - 54 Corniche de Goas Treiz – 22560 TREBEURDEN



Accessibilités :

Nos infrastructures et nos formations sont accessibles aux personnes à la mobilité réduite ou autres handicaps. Les spécificités de nos formations nécessitent de disposer d'une aptitude médicale hyperbare afin d'y accéder. Le médecin délivrant donc cette aptitude est seul habilité à émettre un avis favorable ou défavorable quant à l'accessibilité au cursus visé par le demandeur.

Inscription Classe 1 B

Dates de formation(s) : Merci de cocher la ou les cases correspondantes.

Formation continue CAH Classe 1 mention B – Sur 1 journée :

30 mars 31 mars 1^{er} avril 2 avril 29 juin 30 juin 17 août
 18 août 28 sept. 29 sept. 24 nov. 25 nov.

Formation continue CAH Classe 1 mention B – Sur 2 journées :

30 au 31 mars 1^{er} au 02 avril 29 au 30 juin 17 au 18 août 28 au 29 sept. 24 au 25 nov.

Afin de faciliter le suivi administratif de votre dossier merci de prendre le temps de compléter l'ensemble des items ci-après.

Nom – Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____ (____)

Adresse

Code Postal _____ Ville : _____

Téléphone (où nous pouvons facilement vous joindre) : _____

Adresse mail : _____

Personne à prévenir en cas de nécessité (identité, lien et téléphone) :

N° inscrit pôle emploi le cas échéant : _____

Modalité de financement :

CPF Pole emploi OPCO Employeur Autofinancement

Coordonnées financeur :

Désignation / Raison sociale : _____

Adresse de facturation : _____

Contact (Nom/Mail/Tél.): _____

Concernant le matériel de plongée :

L'ensemble du matériel de plongée peut vous être mis à disposition à l'exception des gants et des chaussons de plongée. Le fait d'en disposer de son propre matériel n'ouvre pas possibilité à baisse du coût de la formation.

Concernant l'hébergement :

Nous pouvons vous proposer de l'hébergement via notre terrain de camping. Soit un emplacement simple nécessitant que vous disposiez de votre matériel soit une chambre en bungalow induisant la possible colocation avec d'autres stagiaires présent sur le centre en même temps que vous. **Cette possibilité est sous réserve de disponibilité à réception de votre dossier d'inscription complet.**

Besoin hébergement CAP : Camping Chambre en bungalow

Jour d'arrivée : _____ Jour départ : _____

Documents à nous retourner pour valider votre inscription :

Par mail 2 semaines au plus tard avant début du stage :

Bulletin d'inscription

1 photo d'identité couleurs de taille réglementaire

Copie de votre CAH Classe 1 B.

Aptitude médicale hyperbare de moins d'un an (à la date de fin de stage).

J'autorise le CAP à informatiser les renseignements fournis par ce bulletin pour un usage interne.

A _____

Le ____/____/____

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»